

qui distinguera les meilleures cuvées de vins MÂCON BLANC, ROSÉ et ROUGE 2023 et 2024 le :

**Jeudi 13 MARS à 17h30,**

**Au Château d'Hurigny, 87 rue des Verchères 71870 HURIGNY**

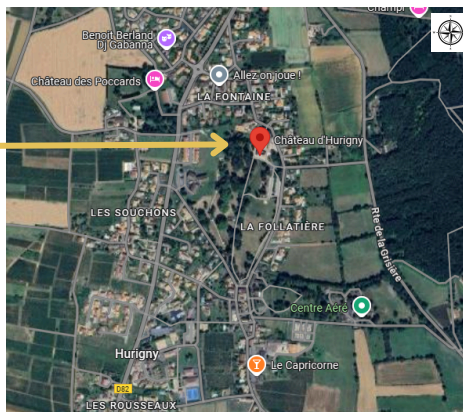
**Pour clôturer en beauté cette dégustation**, nous vous invitons à participer au **dîner assis servi par Mille & Une Saveurs et animé par le trio de jazz manouche Lazy Birds swing band** qui suivra au château d'Hurigny. À cette occasion, nous vous demandons **une participation de 22€ pour vous, dégustateur, et de 27€ pour toute personne souhaitant vous accompagner** (à retourner avec votre bulletin réponse et votre déclaration sur l'honneur pour valider votre inscription).

Lazy Birds  
Swing band

L'arrêté du 13 février 2013 nous impose la rédaction d'une **déclaration sur l'honneur** pour chaque membre du jury. Merci de nous la retourner (une par dégustateur; à dupliquer si besoin) avec le **coupon-réponse avant le 25 février** afin de faciliter l'organisation de ce concours.

Plan d'accès au château  
d'Hurigny.

87, rue des Verchères  
71870 HURIGNY



## COUPON-RÉPONSE

À retourner à l'UPVM avant le 25 février

UPVM - 520, avenue de Lattre de Tassigny 71000 MÂCON - Tel: 03 85 38 20 86 / 07 87 01 07 61 - contact@vins-macon.com

NOM DU DÉGUSTATEUR : .....

TÉLÉPHONE : ..... COURRIEL : .....

-Assistera(ont) au **jury de sélection** :  
(remplir la déclaration sur l'honneur)  
*Déclaration nominative, une par dégustateur*

OUI (nb. Pers. ....)  NON

-Assistera(ont) au **dîner** :  
*(joindre le règlement par chèque à l'ordre de  
"Union des Producteurs de Vins Mâcon")*

.....x 22€ (dégustateur) = .....€

.....x 27€ (accompagnateur) = .....€

**TOTAL =** .....€

**Déclaration sur l'honneur (une/dégustateur) :**

Un compétiteur ne peut juger ses vins. Etes-vous lié à une structure qui présente des vins à la distinction Saint-Vincent des Vins Mâcon?

OUI  NON

Si OUI, Laquelle? .....

DATE: ...../2025

SIGNATURE: